Liste de contrôle de l‘accessibilité 2.0

Accessibilité d‘Internet

Les contenus de votre site Internet sont d’un grand intérêt.
Faites en sorte que tous puissent en profiter, et notamment aussi les personnes handicapées!
La liste de contrôle de l’accessibilité vous sera utile à cet égard.

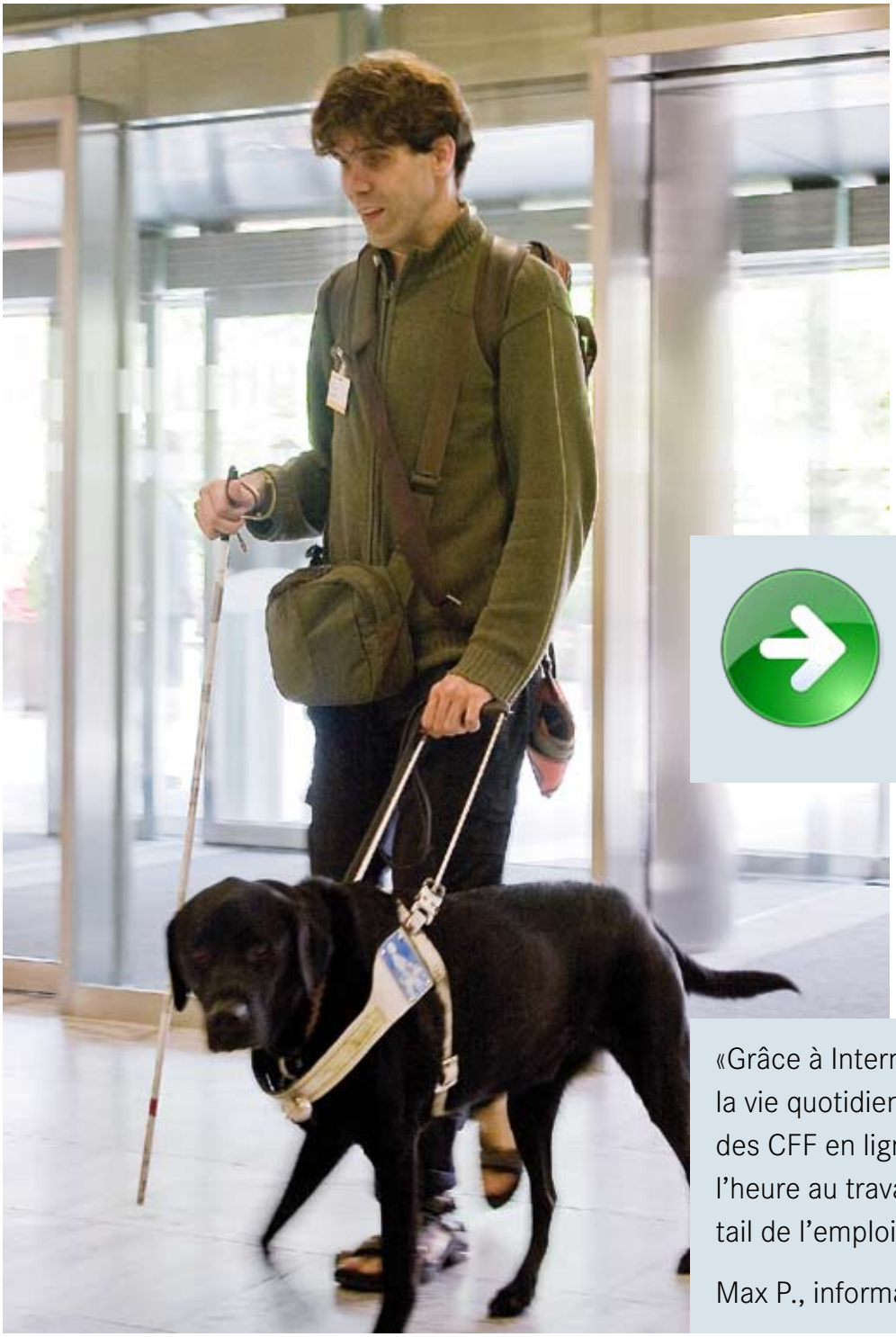

Téléchargement

Liste de contrôle de l‘accessibilité 2.0:

www.ch.ch/accessibility

«Grâce à Internet, je suis autonome dans la vie quotidienne. Je consulte l’horaire des CFF en ligne et, ainsi, j’arrive à l’heure au travail. J’ai aussi trouvé le portail de l’emploi sur Internet».

Max P., informaticien aveugle

La liste de contrôle de l'accessibilité 2.0

La liste de contrôle permet de vérifier si un site Web est conforme aux directives d'accessibilité. On peut aussi s'en servir pour fixer, dans un cahier des charges, les exigences en matière d'accessibilité et d'utilisabilité. Destiné à la pratique quotidienne, cet outil s'adresse aux responsables et concepteurs de sites Web. Contrôlez, avec vos graphistes et créateurs de sites Web, la conformité de votre site Internet avec les directives d'accessibilité.

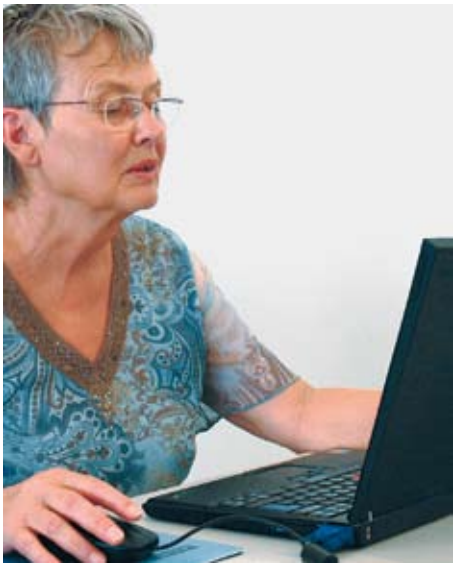

Importance de l'accessibilité

Les personnes handicapées utilisent Internet encore plus fréquemment que la moyenne. Grâce à du matériel et à des logiciels spécifiques, les personnes frappées d'un handicap, quel qu'il soit, ont accès à la Toile.

Les handicapés moteur peuvent y accéder en se servant uniquement du clavier ou en utilisant des appareils de saisie. Les aveugles et les malvoyants utilisent un programme de lecture d'écran avec retranscription en écriture braille (image en bas à gauche) ou un programme d'agrandissement d'écran (image en haut à gauche).

Les personnes atteintes de troubles de la perception ou ayant du mal à apprendre, à lire ou à écrire, de même que les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à prendre goût à Internet. Elles apprécient de pouvoir évoluer sur la Toile à leur propre rythme et de façon autonome.

Tout le monde y trouve son compte

Il y a les offres Internet qui facilitent directement la vie quotidienne, telles que l'horaire CFF en ligne ou les informations fournies par la commune, mais il y a aussi celles qui peuvent paraître accessoires a priori, mais qui présentent en fait un intérêt non négligeable pour les personnes handicapées. Pouvoir réserver un voyage en ligne, faire ses achats, effectuer des paiements en toute autonomie ou participer à des forums de discussion signifie vivre sa vie de façon indépendante en bénéficiant des mêmes droits que les autres.

Enfin, tout le monde y trouve son compte, puisque l'accessibilité ouvre la voie à l'innovation et aux technologies de demain. Une indexation plus précise des sites Web par les moteurs de recherche tels que Google – autre avantage que l'on doit à l'application des règles d'accessibilité – est dans l'intérêt de tous, utilisateurs comme gestionnaires.

Application

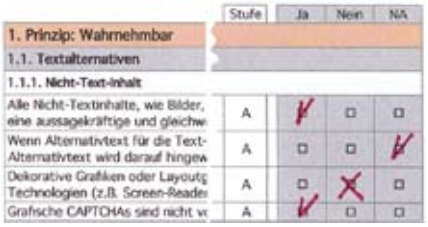

	Stufe	Ja	Nein	NA
1. Prinzip: Wahrnehmbar				
1.1. Textalternativen				
1.1.1. Nicht-Text-Inhalt				
Alle Nicht-Textinhalte, wie Bilder, eine aussagekräftige und gleichw	A	✓	☐	☐
Wenn Alternativtext für die Text-Alternativtext wird darauf hingew	A	☐	☐	✓
Dekorative Grafiken oder Layoutg Technologien (z.B. Screen-Reade	A	☐	✗	☐
Grafische CAPTCHAs sind nicht v	A	✓	☐	☐

Liste de contrôle de l'accessibilité 2.0

- Outil d'analyse de la situation
- Référence pour l'établissement du cahier des charges
- Instrument de gestion destiné aux responsables de projets
- Instrument de vérification des critères de succès établis en matière d'accessibilité

Contenus de la liste d'accessibilité 2.0

- Version originale des directives d'accessibilité
- Explication détaillée de chaque critère de succès
- Exemples concrets: captures d'écran, fragments de codes
- Renvoi aux outils de vérification et à d'autres références plus détaillées

Liste de contrôle de l'accessibilité 2.0

La liste de contrôle et le document contenant des explications complémentaires décrivent les mesures techniques, rédactionnelles et de design qu'il convient de prendre pour créer des sites Web conformes aux directives d'accessibilité. Ils se fondent sur les directives pour l'accessibilité des contenus Web WCAG 2.0 et remplacent la première version, qui était conçue sur la base des WCAG 1.0.

La liste de contrôle reprend la numérotation des WCAG 2.0 et sert à contrôler si un site Web répond aux critères de succès établis en matière d'accessibilité : « oui » (remplis), « non » (pas remplis) et « n.p. » (non pertinent – lorsque les critères ne sont pas applicables sur un site donné). On distingue trois niveaux : le niveau A pour l'accessibilité minimale, le niveau AA pour une bonne accessibilité et le niveau AAA pour une excellente accessibilité. Tous les critères pertinents doivent être remplis pour que la conformité avec un niveau donné soit assurée. Le niveau AA est le niveau minimal recommandé, ce qui implique que tous les critères des niveaux A et AA soient remplis.

Le document explicatif est structuré et numéroté comme la liste de contrôle et s'appuie sur la version originale des directives d'accessibilité. Chaque critère de succès est explicité et assorti d'exemples.

Principes WCAG 2.0

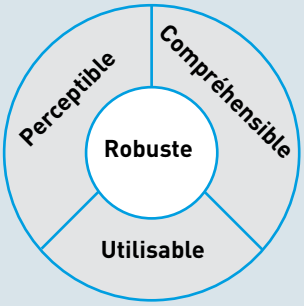

Parmi les quatre principes des «directives pour l'accessibilité des contenus Internet» (WCAG) 2.0, trois concernent l'ergonomie. Seul celui traitant des contenus robustes est un principe technique. Ces principes ont été définis sur la base du concept de facilité d'utilisation (« usability ») universelle.

Design for all

Le projet «Design for all» accorde une large place à l'utilisateur et à la convivialité comme critères de qualité.

La liste de contrôle se fonde sur les directives pour l'accessibilité des contenus Web WCAG 2.0, qui donnent pour la première fois corps à ce projet et définissent des critères vérifiables.

Les sites Web accessibles offrent plus de convivialité à tous les utilisateurs et sont compatibles avec un plus grand nombre d'appareils, dont des appareils mobiles, ce qui réduit aussi les frais d'entretien et d'assistance à long terme.

L'accessibilité et les PDF

Les exigences en matière d'accessibilité s'appliquent aussi aux documents PDF. Pour contrôler la conformité de vos fichiers PDF, veuillez consulter les recommandations figurant sur le site :

www.access-for-all.ch/pdf

Standards applicables

La liste de contrôle résume les dispositions juridiques et les standards applicables en matière d'accessibilité.

La législation suisse exige que l'information et les prestations de communication ou de transaction proposées sur Internet soient accessibles aux personnes handicapées de la parole, de l'ouïe, de la vue ou handicapées moteur. A cet effet, les sites doivent être aménagés conformément aux standards informatiques internationaux, notamment aux directives régissant l'accessibilité des pages Internet, édictées par le Consortium World Wide Web (W3C) et, subsidiairement, aux standards nationaux (P028 - Directives de la Confédération pour l'aménagement de sites Internet facilement accessibles). La structure de la liste de contrôle est conforme à celle des WCAG 2.0. Les critères d'évaluation et les textes explicatifs ont été formulés par des experts des sites Web actuels afin qu'ils soient conformes aux standards. Chaque critère est assorti d'un renvoi à la règle applicable en cas de doute.

Auteurs de la liste de contrôle

La liste de contrôle de l'accessibilité 2.0 a été élaborée par l'Office fédéral de la communication (OFCOM), la Chancellerie fédérale (ChF), la Poste suisse et Swisscom, plus précisément par un groupe de travail composé d'un représentant de chacune de ces entreprises ou administrations, placé sous la direction de la fondation « Accès pour tous ». Un groupe d'experts a participé bénévolement à la révision de la liste de contrôle.

Mise à jour

Vous trouverez toujours la version la plus récente de la liste de contrôle à l'adresse Internet indiquée. Pour tout commentaire ou suggestion, prière de vous adresser aux auteurs : **checklist@access-for-all.ch**

Droit d'utilisation

La transmission et la réutilisation de la liste de contrôle de l'accessibilité 2.0, y compris les explications et le glossaire, sont expressément autorisées sous réserve de l'indication du nom des auteurs « Groupe de travail liste de contrôle de l'accessibilité 2.0 » et de l'adresse URL.

Téléchargement

Liste de contrôle de l'accessibilité 2.0:

www.ch.ch/accessibility

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Chancellerie fédérale ChF

Office fédéral de la communication OFCOM

Zugang für alle
Accès pour tous
Accesso per tutti
Access for all

LA POSTE

swisscom

Design, production: Fondation «Accès pour tous»
Photos: La Poste (L'Image de couverture), Fondation «Accès pour tous»
Icons: http://www.visualpharm.com/must_have_icon_set/